

FICHE À RENVoyer À VOTRE SECTION ACADÉMIQUE

MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE 2022

IMPORTANT

Académie d'exercice à la rentrée 2022

Discipline :

Option postulée :

NOM(S) figurant sur
le bulletin de salaire
(en CAPITALES)

Sexe
H ou F

Date de naissance

Prénoms : Nom de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal Commune :

N° de téléphone personnel Courriel :

N° de téléphone portable N° de carte syndicale (pour les syndiqués) :

☐ Vous avez déposé un dossier « handicap » (Nous faire parvenir le double de votre dossier)

Faites-vous des demandes de mutation sur postes spécifiques académiques ? Oui ☐ Non ☐

Précisez (n° vœu et caractéristique du poste) :

Situation administrative actuelle : – Titulaire ☐ – Stagiaire ☐ : si ex-titulaire ☐ si ex-non-titulaire (contractuel, AED...) ☐
(remplissez et cochez les cadres avec précision)
exerçant : en formation continue ☐ dans l'enseignement supérieur ☐

Catégorie (entourez la vôtre)

Agrégé(e)	Certifié(e)	P. EPS	PLP	A.E.	C.E.	CPE	Psy-ÉN EDA	Psy-ÉN EDO
-----------	-------------	--------	-----	------	------	-----	------------	------------

Cochez le n° (1 à 6) correspondant à votre situation :

- 1** Vous êtes **titulaire** { affecté à titre définitif ☐ affecté à titre provisoire ☐
en établissement ☐ en zone de remplacement ☐
Date de nomination sur ce poste :

Établissement (ou ZR) d'affectation actuelle (nom + commune) :

T	Établissement d'exercice :
Z	Établissement rattachement :
R	

Établissement rattachement :

☐ Vous avez été ou êtes **victime d'une mesure de carte scolaire**

Année : Ancien poste :

Date d'affectation dans ce poste :

- 2** Vous êtes **stagiaire 2021-2022 ex-fonctionnaire E.N.** (enseignement, éducation, orientation)
Ancienne affectation :
Date d'affectation dans l'ancien poste :
- 3** Vous êtes **stagiaire 2021-2022 ex-fonctionnaire hors E.N.** (enseignement, éducation, orientation)
Ancienne affectation : Dépt :
- 4** Vous avez obtenu votre **réintégration lors du mouvement interacadémique**. Dépt du poste avant départ :
- 5** Vous demandez votre **réintégration lors de la phase intra-académique**. Vous êtes :
☐ en disponibilité (compléter le **1.**) Date de début :
☐ ATER { Date du détachement :
Dépt du poste avant départ :
- 6** Vous êtes en **congé parental** (compléter le **1.**)
Date de début :

Demande liée à la situation familiale : ☐ Rapprochement de conjoint ☐ Simultanée entre conjoints : Nom et discipline de la personne concernée :
☐ Autorité parentale conjointe ☐ Simultanée de non-conjoints : Nom et discipline de la personne concernée :
☐ Parent isolé (si bonification)

Vous êtes : marié ☐ pacsé ☐ concubin avec enfant(s) ☐

Profession et/ou discipline du conjoint : Date du mariage / PACS :

Département de travail du conjoint : Depuis le : Lieu de résidence personnelle :

RC : au 01/09/2022 Nombre d'année(s) de séparation : Nombre d'enfant(s) de moins de 18 ans :

Disponibilité pour suivre conjoint ou congé parental : OUI ☐ NON ☐

IMPORTANT : AUTORISATION CNIL ET MANDATEMENT

En signant, j'accepte de fournir au Syndicat national de la FSU dont je relève, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande à ce syndicat de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès via les informations fournies aux élus de ce syndicat par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au règlement européen n° 2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir nos chartes RGPD pour le SNES-FSU : www.snes.edu/RGPD.html, pour le SNEP-FSU : www.snepfusu.net/central/edito/CharteRGPD.php. Je mandate le représentant désigné par ce Syndicat national de la FSU pour suivre ma situation individuelle dans les opérations de gestion (mutation, affectation, carrière...) qui me concernent. Cette autorisation et ce mandat sont révoqués par moi-même en m'adressant au **SNES-FSU**, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 / **SNEP**, 76, rue des Rondeaux, 75020 Paris / **SNUEP**, 38, rue Eugène Oudinot, 75013 Paris / **SNUIPP**, 12, rue Cabanis, 75014 Paris ou à ma section académique.

Date : Signature :

TRÈS IMPORTANT

Envoyez au plus vite cette fiche au syndicat de la FSU dont vous relevez (SNES, SNEP, SNUEP) de l'académie dans laquelle vous participez à la phase intra.

N'oubliez pas, après la fermeture du serveur, d'envoyer aussi une copie de l'intégralité de la « confirmation de demande de mutation » ainsi que toutes les pièces justificatives pour que nous puissions vous conseiller et vous accompagner dans votre demande.

Barème intra-académique		Ne rien inscrire
Partie commune du barème	☐ Échelon acquis au 31/08/2021 Classe normale : échelon ou par reclassement au 1/09/2021 Hors-classe : échelon Classe except. : échelon	
	☐ Nombre d'années de stabilité dans le poste au 31/08/2022 :	
	☐ Nombre d'années en tant que TZR au 31/08/2022 :	
Partie liée à la situation individuelle ou administrative	☐ Affectation dans un établissement classé REP, REP+ ou relevant de la politique de la ville : 5 ans et plus	
	☐ Sportif de haut niveau : nombre d'années d'ATP :	
	☐ Stagiaire (ex-contractuel enseignant 1 ^{er} ou 2 nd degré, CPE, Psy-ÉN, ex-MA garanti d'emploi, ex-EAP, ex-AED et ex-AESH, ex-contractuel en CFA) ayant bénéficié de la bonification 150/165/180 à l'inter :	
	☐ Stagiaire 2021-2022 ou 2020-2021 ou 2019-2020 (n'ayant pas bénéficié de la bonification d'ex-contractuel) • ayant choisi de bénéficier de la bonification : OUI ☐ NON ☐	
	☐ Stabilisation des TZR	
	☐ Agrégé sur vœux « Lycée »	
	☐ Autres cas, précisez :	
Bonifications liées à la situation familiale (RC, APC, PI, mutations simultanées)	☐ Rapprochement de conjoints	
	☐ Autorité parentale conjointe	} • Nombre d'enfant(s) à charge : } • Nombre d'année(s) de séparation au 1/09/2022 :
	☐ Mutation simultanée de conjoints	
	☐ Parent isolé (si bonification académique)	
	☐ Mutation simultanée de non-conjoints	
Priorités	Dossier handicap ☐ Reconnaissance travailleur handicapé : OUI ☐ NON ☐	
	1 ^{re} demande après reconversion ☐ Ex-fonctionnaire ☐ Réintégration ☐	
	Dans ces trois derniers cas, indiquez le poste occupé précédemment :	

Récapitulatif des vœux intra académiques 202H

N° vœu	Inscrire vos vœux en toutes lettres						Barème
	Type IND/PART	Type de vœu	Catégorie d'établi.	Educ. Prior. O/N	Code		
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							

Type : IND = indifférencié PART = spécifique

Type de vœu : ETB, COM, GEO, DPT, ACA, ZRE, ZRD, ZRA

Catégorie d'établissement : 1 = LYC 2 = LP-SEP-SGT 3 = SES 4 = CLG-SET * = tout type

G. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE BAREME INTRA-ACADEMIQUE

Synthèse des éléments de barème intra-académique second degré

BONIFICATIONS LIEES A LA SITUATION FAMILIALE		
Objet	Points attribués	Observations
Rapprochement de conjoint	50,2 points sur le vœu « Commune » 90,2 sur les autres vœux larges	Le 1 ^{er} vœu large doit se trouver dans le département du conjoint
	30 pts par enfant à charge	Enfant de - de 18 ans
Autorité parentale conjointe	50,2 points sur le vœu « Commune » 90,2 sur les autres vœux larges	Le 1 ^{er} vœu large doit se trouver dans le département de l'ex-conjoint – non cumulable avec la situation de parent isolé
	30 pts par enfant à charge	Enfant de - de 18 ans
Mutation simultanée	20 pts sur le vœu « Commune » 30 points sur les autres vœux larges	
	30 pts par enfant	Enfant de - de 18 ans

BONIFICATIONS LIEES A LA SITUATION PERSONNELLE		
Objet	Points attribués	Observations
Au titre de la reconnaissance BOE	100 points sur tous les vœux	Non cumulable sur les vœux obtenus avec les 1000 points au titre du handicap (le cas échéant)
Au titre du handicap ou au titre du dossier médical de l'enfant	1 000 points sur vœux larges non typés	Non cumulable sur les vœux obtenus avec les 100 points de reconnaissance BOE (le cas échéant)

BONIFICATIONS LIEES A LA SITUATION PROFESSIONNELLE		
Objet	Points attribués	Observations
Ancienneté de service (l'échelon)		
Classe normale	- 14 points du 1 ^{er} au 2 ^{ème} échelon - + 7 points par échelon à partir du 3 ^{ème} échelon	7 points par échelon acquis au 31 août N-1 par promotion et au 1 ^{er} septembre N-1 par classement initial ou reclassement

Hors classe	- 56 points forfaitaires + 7 points par échelon de la hors-classe pour les certifiés et assimilés (PLP, PEPS), CPE et PSY EN - 63 points forfaitaires + 7 points par échelon de la hors-classe pour les agrégés	- Les agrégés hors classe au 4^{ème} échelon pourront prétendre à 98 points forfaitaires dès lors qu'ils détiennent 2 ans d'ancienneté dans cet échelon - Les agrégés hors classe au 4^e échelon pourront prétendre à 105 points forfaitaires dès lors qu'ils détiennent 3 ans d'ancienneté dans cet échelon.
Classe exceptionnelle	77 points forfaitaires + 7 points par échelon de la classe exceptionnelle	Les agrégés de classe exceptionnelle au 3 ^e échelon pourront prétendre à 105 points forfaitaires dès lors qu'ils détiennent deux ans d'ancienneté dans cet échelon
Ancienneté de poste		
	20 points par an 50 points tous les 4 ans	l'année N-1 est comptée
Education prioritaire		
De sortie pour les personnels affectés en éducation prioritaire (REP/REP+)	+100 points sur vœu précis +150 points sur vœu large	Après 5 ans d'ancienneté de poste
Stagiaires		
Fonctionnaires-stagiaires ex-contractuel ex-AED ex-EAP ex-CFA	+ 100 points (échelons 1 à 3) + 115 points (échelon 4) + 130 points (à partir du 5 ^{ème} échelon)	Sur les vœux groupement de communes, département, académie, ZRE, ZRD, et ZRA. Ces vœux doivent être non typés.
Autres fonctionnaires stagiaires	+ 10 points sur tous les vœux	A utiliser dans les 3 ans
Mesure de carte scolaire		
Mesure de carte scolaire	+ 3000 points sur l'établissement d'origine	Les ex-MCS doivent produire le courrier académique comme justificatif de MCS
	+ 2000 points sur la commune	
	+1500 points sur le groupement de communes (uniquement pour les ex-MCS), le département d'origine, l'Académie	

BONIFICATIONS LIEES A LA POLITIQUE ACADEMIQUE		
Objet	Points attribués	Observations
Valorisation du parcours professionnel des enseignants de l'éducation nationale du 1^{er} et 2nd degré public		
Changement de discipline suite à un dispositif de reconversion académique	+ 500 points sur vœux groupement de communes, département, académie, ZRE, ZRD et ZRA	Les vœux doivent être non typés
Changement de corps via détachement	+ 500 points sur vœux groupement de communes, département, académie, ZRE, ZRD et ZRA	Les vœux doivent être non typés Applicable également aux agents fonctionnaires issus d'autres corps et en situation de détachement entrant
Changement de discipline ou de corps suite à concours ou liste d'aptitude	+ 250 points sur vœux groupement de communes, département, académie, ZRE, ZRD et ZRA	Les vœux doivent être non typés
Exercice en établissement particulier (EREA – SEGPA – UPR de Lille – EPM de Quiévrechain)	+ 100 points sur vœu précis + 150 points sur vœu large	Après 5 ans d'ancienneté
Retour de détachement	1000 points sur le vœu département d'origine	
CAPPEI	600 points sur vœux précis	Uniquement SEGPA et EREA
Agrégés non titulaires d'un poste en lycée	+150 points sur les vœux précis et larges typés lycée et SGT	
Stabilisation des TZR sur poste fixe	+ 25 points par année de TZR sur tous les vœux (sauf ZR)	Cette bonification est accessible aux TZR entrant dans l'Académie de Lille
Autres situations		
Retour congé parental	150 points sur vœux larges et vœux précis	Congé parental de + de 6 mois
Retour de CLD, PACD et PALD	1000 points sur les vœux « Commune » non typés et sur les vœux « Groupement de communes » typés ou non typés	

BONIFICATION LIEE AU CARACTERE REPETE DE LA DEMANDE		
Objet	Points attribués	Observations
Au titre du vœu préférentiel	10 points/an dès la 2e année, dans la limite de 50 points	Non cumulable avec les bonifications liées à la situation familiale(mais cumulable avec le critère subsidiaire de parent isolé)

CRITERE SUBSIDIAIRE		
Objet	Points attribués	Observations
Situation de parent isolé	6,9 points sur tous les vœux larges	Le 1 ^{er} vœu large doit se trouver dans le département de résidence de l'enfant
Situation de proche aidant	6,9 points sur le vœu « Groupement de Communes » non typé où se situe le domicile de l'ascendant ou du collatéral concerné	Sous réserve de production de justificatifs